

# **ADC-IKIBIRI**

## **Alliance des Démocrates pour le Changement au Burundi**

---

### **Mot liminaire de la conférence de presse tenue par la coalition ADC-IKIBIRI en date du 10 août 2010 à Bujumbura**

#### **Thème central :**

#### ***Note de présentation de la coalition ADC-IKIBIRI***

#### ***Identité et perspectives***

Mesdames Messieurs les journalistes, Mesdames Messieurs,

Bonjour.

***Bientôt le processus électoral entamé au cours de cette année va prendre fin. Entre-temps il est arrivé des événements importants dont la naissance de la coalition politique ADC-IKIBIRI. A ce stade beaucoup de citoyens et amis étrangers du Burundi se posent bien de questions sur l'avenir politique du Burundi, dont celle de la Coalition ADC-IKIBIRI. Cette conférence de presse est organisée pour justement exposer au public une note de présentation de la coalition ADC-IKIBIRI, contenant les objectifs et perspectives politiques de cette coalition, ainsi que sa vision pour l'avenir du pays. Nous en donnons dans ce mot liminaire le contenu essentiel. Toute la note va être rendue disponible au public par les voies habituelles***

#### **1. Contexte général**

Au lendemain du scrutin communal du 24 mai 2010, les Partis politiques , ADR-Urunani rw'imvugakuri, le CDP, le CNDD, le FEDS-SANGIRA, le FNL, le MSD, le PARENA, le PIT, le PPDRR, le RADEBU, SAHWANYA-FRODEBU et UPD-ZIGAMIBANGA, ont signé une déclaration commune, dans laquelle ils dénonçaient la mascarade électorale au cour de laquelle il avait été constaté des fraudes massives et des nombreuses violations du Code électoral qui ont fait complètement dérailler tout le processus électoral.

Constatant que le processus démocratique était gravement mis en danger par les comportements irresponsables et répréhensibles du pouvoir en place qui agissait en complicité avec la CENI, les Partis concernés ont décidé d'unir leurs efforts pour refuser cet état de fait. Ils ont commencé par mettre en place une organisation politique légale, la coalition ADC-IKIBIRI, à travers laquelle ils peuvent mener le combat politique conséquent pour ramener le pays sur le droit chemin.

**En effet, en date du 30 mai 2010, ils ont procédé aux formalités légales de cette coalition en transmettant une déclaration y relative au Ministre de l'Intérieur en date du 7 juin 2010, et ce conformément à l'article 79 de la Constitution et à l'article 8 de la loi n°1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques, relatives aux coalitions.**

Nous profitons de l'occasion pour éclairer l'opinion sur la légalité de la Coalition ADC-IKIBIRI. Cette légalité se fonde sur les articles de la Constitution et de la loi sur les Partis politiques cités ci-haut et dont nous donnons in extenso le contenu :

### **Article 79 de la Constitution**

*« Les partis politiques et les coalitions de partis politiques doivent promouvoir la libre expression du suffrage et participent à la vie politique par des moyens pacifiques »*

**Article 8 de la loi n°1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques, relatives aux coalitions.**

*« Les Partis politiques peuvent former des coalitions. La coalition est un rassemblement momentané de deux ou plusieurs Partis politiques en vue de poursuivre un ou plusieurs objectifs communs. Toute coalition donne lieu à une déclaration dont copie est communiquée au Ministre ayant l'intérieur dans ses attributions »*

**Il faut aussi préciser que l'ADC-IKIBIRI n'est pas une fusion de Partis membres. Elle reste une coalition dans laquelle chaque Parti garde toute son identité.**

## **2. Objectifs et perspectives de la coalition ADC-IKIBIRI**

Dans un premier temps, l'ADC-IKIBIRI s'est fixé l'objectif d'œuvrer en priorité pour que le processus électoral biaisé par les fraudes électorales avérées et constatées au cours de l'enrôlement, de la campagne et du scrutin des élections communales, soit revu dans son entièreté, et que les élections soient réorganisées dans de meilleures conditions.

**Cependant, l'action politique de la coalition ADC-IKIBIRI va plus loin que le seul objectif de réorganisation du processus électoral. En effet, la coalition a adopté d'autres objectifs principaux à moyen et long termes dont :**

- Adopter une vision commune, et mener ensemble des actions sociales et politiques dans l'intérêt supérieur de la Nation Burundaise pour la paix, la sécurité, la justice et le progrès socio-économique du Peuple Burundais ;
- Mettre sur pied des ensembles politiques viables et efficaces pour accomplir les activités politiques et économiques vitales pour la nation ;
- Protéger les nombreux acquis sociaux et politiques issus des Accords de Paix signés par les Burundais;
- Contribuer efficacement au programme de Consolidation de la Paix au Burundi.

Au niveau des perspectives, dans un premier temps, l'ADC-IKIBIRI a voulu donner toute sa contribution pour que ce processus électoral soit redressé avant qu'il ne débouche sur la cassure de la Nation burundaise. C'est dans ce contexte qu'après avoir dénoncé les nombreux dérapages subis par ce processus à travers les nombreuses déclarations et correspondances adressées à la Communauté Nationale et Internationale, l'ADC-IKIBIRI a proposé à cette même Communauté, qu'un cadre de dialogue adapté à ce genre de crise soit mis en place.

**Dans un deuxième temps, l'ADC-IKIBIRI se propose de sensibiliser tout le peuple burundais sur les nobles objectifs qu'il s'est fixé d'atteindre à moyen et long termes.**

L'ADC-IKIBIRI n'est donc pas une organisation politique dictée uniquement par les regrettables événements du moment qui de toute façon finiront par trouver une solution. Elle a une vision à moyen et long terme pour le pays. Malgré l'apparente résistance de la CENI et du pouvoir en place ainsi que la forte obstination de s'enfoncer dans un processus électoral délabré, il est manifeste que la majorité des burundais désirent la paix, le développement, la bonne gouvernance, à travers une démocratie véritable qui ne cache pas les tares actuels comme les fraudes électorales, la répression, la peur, la corruption, la privation des libertés publiques et politiques, l'immixtion du pouvoir dans l'organisation interne des partis politiques à des fins divisionnistes.

Pour ce faire l'ADC-IKIBIRI se doit d'être une organisation politique œuvrant à court, moyen et long terme pour pouvoir agir efficacement sur ces facteurs qui pour la plupart ne peuvent être réellement influencés ou modifiés favorablement que dans le moyen et long terme.

**L'ADC-IKIBIRI va se doter d'une plateforme commune, point de rencontre entre tous les programmes des Partis constituant l'ADC-IKIBIRI, et en conformité avec les objectifs de l'ADC-IKIBIRI.**

### 3. Conclusion

Dans un contexte burundais habitué à des réflexes de division et d'exclusion, la coalition ADC-IKIBIRI se propose de mener une démarche unificatrice basée sur le respect des principes pertinents des Accords de paix et de la Constitution. Le pouvoir en place et la CENI peuvent bien imposer momentanément un régime non unitaire et illégitime issu du processus électoral biaisé, mais les burundais finiront par retourner aux bonnes méthodes pouvant leur faire parvenir aux objectifs de développement, de bonne gouvernance, d'inclusion et de dialogue que leur propose l'ADC-IKIBIRI. Notre espoir est que nos efforts pourront aboutir rapidement avant qu'il n'y ait trop de dégâts dans le pays. Et pour tout cela l'ADC-IKIBIRI sollicite le soutien de tout le peuple burundais.

Je vous remercie.

Pour l'ADC-IKIBIRI :

**Léonce Ngendakumana**

Président du FRODEBU